



Hiver 2018 • Volume 52, numéro 1

ColBlanc

Le magazine officiel des Cols blancs de l'île de Montréal (SCFP-FTQ)

La mairesse Valérie Plante compte mettre l'accent entre autres sur la conciliation famille-travail et sur le maintien de l'expertise interne à la Ville de Montréal

L'HEURE DU DIALOGUE EST VENUE!

Le mot de la présidente
Ensemble, atteignons nos buts !
page 3

Compressions au STI
Services prioritaires et opérations
page 4

Nouvelle année, nouveau mandat
Beaucoup de pain sur la planche
page 5

LE PLUS IMPORTANT SYNDICAT DU SECTEUR MUNICIPAL QUÉBÉCOIS

 @ColsBlancsMTL

 Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP)

 sfmm429.qc.ca

Sommaire

- 3 Ensemble, atteignons nos buts !**
Francine Bouliane, présidente
- 4 Compressions au STI**
Benoit Audette, vice-président et
Ronald Bellefeuille, directeur syndical au STI
- 5 Beaucoup de pain sur la planche**
Lyne Lachapelle, secrétaire générale
Hampstead : une nouvelle convention
Le Comité du journal
- 6 Résumé des principaux dossiers**
Maryse Chrétien, vice-présidente
- 7 Les villes reconstituées : quelques nouvelles**
Suzanne Coudé, vice-présidente
- 8 Vote unanime à Sainte-Anne-de-Bellevue**
SCPF-Québec
Commémoration du 6 décembre
Le Comité de la condition féminine
- 9 Biennale des femmes 2017**
Le Comité de la condition féminine
- 10 Conférence des délégués sociaux**
Le Comité du journal
Forum France-Québec
Sylvie Beauchamp, coresponsable du PAM
- 11 Travail en hiver : soyons prudents !**
Luc Veillette, représentant en prévention
- 18 Élection de Valérie Plante**
Jean Pierre Wafuana, Responsable du Comité du journal par intérim
- 21 Un parcours bien rempli**
Linda Beaulne, nouvelle retraitée
- 24 Fonds de solidarité FTQ : des résultats impressionnants pour 2017**
Formation continue au Fonds de solidarité
Guylaine Dionne, Christian Houle et Simon Welman, responsables locaux du Fonds de solidarité FTQ au SFMM
- 27 2 décembre 2017 : Fête de Noël**
Le Comité du journal

FEUILLET DÉTACHABLE

COMITÉ DES DÉLÉGUÉS SOCIAUX



Date de tombée des textes pour le prochain numéro du

ColBlanc
le vendredi 16 mars 2018



L'ÉQUIPE DU COLBLANC



SUZANNE COUDÉ
Responsable
à l'Exécutif



SIMON WELMAN
Membre
du Comité du journal



LOUIS LONGPRÉ
Agent de communication



ÉLIANE SCOFIELD
Collaboratrice
du Comité du journal



JEAN PIERRE WAFUANA
Responsable du Comité
du journal par intérim

Notre couverture – Valérie Plante, alors candidate à la chef-ferie de Projet Montréal, répond aux questions des journalistes à l'issue d'un débat électoral qui s'est déroulé le 30 octobre 2016. (photo : Louis Longpré)



Publication officielle des membres du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP) distribuée trimestriellement à 10 000 exemplaires.

Nos pages sont ouvertes à tous les membres du Syndicat. Cependant, le Comité du journal se réserve le droit de refuser la publication de textes qui ne rencontrent pas les critères établis par la politique d'information du SFMM (SCFP). Les textes publiés dans ce magazine n'engagent que leurs auteurs.

Toutes reproductions, traductions et diffusion de textes sont autorisées à condition d'en citer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque de la législature et à la Bibliothèque nationale du Québec, Division des acquisitions pour Canadiana et Bureau de dépôt légal, Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa (SSN 0227-6064).

Composée et imprimée par des travailleuses et travailleurs syndiqués, membres d'un syndicat affilié à la FTQ.

Veuillez prendre note que, dans le seul but d'alléger le texte, le masculin comprend le féminin et vice-versa.

Photographe : Louis Longpré
Infographiste : Marcel Huot
(Atelier Québécois Offset inc.)



8790, avenue du Parc, Montréal (Québec) H2N 1Y6
Téléphone : 514 842-9463 • Télécopieur : 514 842-3683
Courriel : colblanc@sfmm429.qc.ca • sfmm429.qc.ca



Le mot de la présidente

Ensemble, atteignons nos buts !

Francine Bouliane • Présidente

J'en profite pour souhaiter une bonne et heureuse année 2018 à tous les Cols blancs de l'île de Montréal ! Je vous souhaite une année fructueuse, autant sur le plan de la solidarité que sur celui de la mobilisation. Une année qui, je l'espère, sera sous le signe de saines relations de travail, de négociations productives et du respect de nos conventions collectives. Soyons fiers d'être Cols blancs et n'ayons pas peur de valoriser notre travail à la grandeur de l'île !



Le passage obligé de 2017 a bien entendu été les élections, autant syndicales que municipales. Tous les quatre ans, les membres Cols blancs et les citoyens des municipalités ont leur mot à dire afin de choisir qui va les représenter. Comme présidente du plus grand syndicat du secteur municipal au Québec, c'est avec honneur que j'accepte le mandat des membres, votre choix. Je ferai tout en mon pouvoir pour bien vous servir, rassembler les troupes et garder le focus vers les grands enjeux.

Il faut savoir que les élections syndicales se sont terminées seulement le 18 décembre dernier, avec l'élection des délégués syndicaux. La structure syndicale est maintenant complétée. Nous sommes maintenant forts de 153 délégués, de 50 directeurs et de neuf membres du Comité exécutif. Une dizaine de spécialistes, quatre conseillers syndicaux du SCFP et une vingtaine d'employés de soutien se donnent cœur et âme pour vous donner des services de qualité.

Quant aux élections municipales de Montréal, le quarante-cinquième maire est une mairesse, M^{me} Valérie Plante. Une première femme à la tête de la métropole, cela mérite d'être souligné comme un événement historique. Comme femme et comme Montréalaise, je ne peux pas m'empêcher d'être fière. Je ne lui souhaiterai pas bonne chance, car ce n'est pas de la chance dont elle aura besoin, mais de travail, de l'écoute et de la mémoire. Surtout de la créativité. Pour l'instant, tous les espoirs sont permis. L'avenir nous donnera cependant l'heure juste...

Les quatre dernières années n'ont pas été faciles, et le mot est faible : plan quinquennal de main-d'œuvre, loi 15 sur les caisses de retraite, concessions consenties dans notre convention collective, non-respect de nos horaires flexibles. À la Ville de Montréal, nous avons été de déception en déception tant l'administration de Montréal était intransigente.

Beaucoup de défis nous attendent pour

rebâtir la confiance – confiance en nous, confiance en la nouvelle administration municipale. J'ai souvent entendu l'expression « à coût nul ». Rétablir un bon climat de travail, appliquer correctement la convention collective, redonner l'horaire flexible tel qu'il a été négocié n'en sont que des exemples. Faisons de 2018 l'année de la conciliation travail-famille !

Mais, plus encore, j'ai la conviction que nous sommes forts de plus de 10 000 membres. Des femmes, des hommes, dans les arrondissements, les services, les villes reconstituées, les paramunicipales, ensemble dans nos différents lieux de travail, nous avons le pouvoir de changer les choses. Ensemble, nous allons ouvrir des portes. Ensemble, nous allons atteindre nos buts ! ♦

IMPORTANT

Pour éviter de se retrouver malade et sans le sou...

Saviez-vous que votre couverture d'assurance-invalidité n'est pas maintenue durant un **congé sans solde** ou à **traitement différé** ?

En effet, si vous ne faites pas une demande écrite à cet effet à l'employeur, votre couverture **NE SERA PAS MAINTENUE** ! Ce qui veut dire que même à la fin de votre congé, à la date prévue de votre retour, votre contrat ne reprend pas. Vous pourriez être obligé de retourner au travail et d'y accomplir vos tâches normales pour une durée déterminée au contrat d'assurance avant de pouvoir toucher vos prestations d'assurance salaire.

Si vous désirez maintenir votre couverture d'assurance-invalidité, acheminez par écrit, un avis demandant à l'employeur (la personne avec qui vous avez fait votre demande de congé) de maintenir votre assurance et surtout conservez-en une copie.

Compressions au Service des technologies de l'information Services prioritaires et opérations



Benoît Audette • Vice-président
Ronald Bellefeuille • Directeur syndical au STI



La direction du Service des technologies de l'information (STI) a décidé de procéder à des suppressions de postes draconiennes dans les rangs des Cols blancs qui touchent particulièrement nos collègues auxiliaires. Cela entraîne un ralentissement des services opérationnels et de support aux utilisateurs. En effet, au Centre de services, les abolitions ont fait passer l'équipe d'agents de service à la clientèle d'une vingtaine de membres à 11.

Cette diminution de personnel touche maintenant l'équipe des services prioritaires (sur rotation 24/7) qui était composée de cinq Cols blancs permanents et de deux auxiliaires au Centre des services TI de la Ville de Montréal. La direction du STI s'apprête à y abolir deux postes, ce qui réduira le nombre d'agents qui répondent à vos appels le jour, pour les affecter à l'équipe 24/7. Vous devinez le résultat : encore moins d'agents(es) pour vous pendant la journée.

Déjà, un gestionnaire a avisé les agent(e)s de jour d'excuser l'augmentation du délai de réponse en prétextant des absences en maladie ou des congés personnels. Il a interdit de mentionner qu'il y a réduction de personnel, tentant ainsi de faire porter le chapeau aux Cols blancs et non à la direction. Hypocrite non ?

Il faut savoir que cette équipe spéciale offre un soutien de premier niveau aux intervenants qui assurent la sécurité de tous les Montréalais. On parle ici de gens qui œuvrent à la sécurité publique, ce qui va du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) aux opérations de déneigement, en

passant par le 9-1-1, le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) et le Service de l'eau. Cette clientèle dispose de trois lignes d'urgence : une ligne pour le Système évolué de radiocommunication de l'agglomération de Montréal (SERAM), une pour le RAO (9-1-1) et une réservée aux fournisseurs externes de la Ville en matière de télécommunication (Bell, Rogers et autres).

Dans la dernière année, la direction du STI a aboli d'autres postes d'emplois cols blancs. Pourquoi, au juste ? Pour créer des postes professionnels ayant des descriptifs d'emploi en tous points similaires à nos emplois cols blancs. On n'a qu'à penser aux postes de programmeur-analyste et de programmeur-analyste principal qui, chez les professionnels, correspondent aux postes de développeur-concepteur et développeur-concepteur principal. Il faut dire haut et fort que les postes qui demandent une formation collégiale doivent rester dans l'accréditation des Cols blancs, surtout pour des tâches qui sont déjà dévolues à du personnel col blanc.

Le STI fait face à une pénurie de personnel et la compétition est forte avec l'entre-

prise privée. Si le marché privé paie mieux les programmeurs, l'employeur n'a qu'à améliorer le salaire de ces Cols blancs en conséquence.

Notre convention collective prévoit déjà des dispositions en ce sens, mais la direction a refusé cette avenue proposée par le Syndicat. La direction, de connivence avec la dotation, préfère violer notre convention collective plutôt que travailler en véritable partenaire et de collaborer à la mise au point de solutions.

Depuis trois ans, nous subissons les diktats tant de la Direction générale que de la direction du STI, et c'est pourquoi le Syndicat a déposé près de 140 griefs à la suite des déplacements de personnel col blanc, que nous jugeons illégaux, lors des réorganisations administratives au STI.

Soyons clairs : nous défendrons le travail dévolu aux programmeurs cols blancs par tous les moyens et avec l'aide de nos membres du STI !

Soyons vigilants tous ensemble ! ♦

**ÊTES-VOUS
MEMBRE
DU SFMM ?**

Même si vous payez vos cotisations, cela ne veut pas dire que vous êtes membre et que vous avez le droit de vote. Pour être un membre en règle, vous devez être un membre inscrit.

Si vous voulez bénéficier de tous les droits et avantages conférés par les statuts et règlements de notre Syndicat et que vous n'avez pas encore adhéré à notre organisation, contactez votre délégué syndical afin de joindre, le plus rapidement possible, les rangs du SFMM (SCFP). La demande d'adhésion est également disponible sur notre site Web.

514 842-9463 • sfmm429.qc.ca

Nouvelle année, nouveau mandat

Beaucoup de pain sur la planche

Lyne Lachapelle • Secrétaire générale



C'est le début d'un nouveau mandat et, avec celui-ci, vient le temps de structurer des demandes que vous nous avez formulées. Les communications en font partie. Nous allons soupeser et évaluer les pratiques que nous devrions mettre de l'avant afin de rejoindre le plus de gens possible.

Un comité sera mis sur pied et travaillera à examiner toutes les possibilités en répondant à une série de questions. Par exemple, l'information doit-elle passer par les réseaux sociaux, les courriels, les envois de masse, une appli syndicale ? Doit-on continuer à distribuer des documents papier ?

Nous entrons dans une ère sans papier. Devons-nous aussi nous diriger vers de nouvelles façons de faire et se conscientiser en envisageant de distribuer moins de documents ? Est-ce qu'on rejoint tout le monde par l'intermédiaire des technologies de l'information ? Au final, le comité va nous présenter des propositions que nous pourrions mettre de l'avant le plus tôt possible afin de vous tenir adéquatement informés.

Les griefs : une priorité

Il y a aussi toute la gestion des griefs. La structuration de cette activité a déjà été modifiée avec un agent de griefs en moins – ils sont cinq, maintenant. Les comités syndicaux de griefs ont déjà commencé leurs activités.

Toutes les personnes vice-présidentes vont évaluer les griefs qui relèvent de leur responsabilité et tenter d'en régler en comité mixte. Les autres sont ou seront envoyés à l'arbitrage.

Deux arbitres de notre convention collective pour les griefs dit accélérés ont été remplacés. Nous nous heurtons de plus à un problème important : la difficulté de décrocher des dates d'arbitrage. Aucune date n'a été retenue cet automne par la Ville. Nous sommes déjà en mode solution avec l'em-

ployeur afin de trouver une issue. Une rencontre en relations de travail a déjà été faite et nos conseillers syndicaux SCFP se sont mis de la partie afin de remédier à la situation.

Nous avons vérifié auprès d'autres centrales syndicales les façons de faire afin de nous aider à cheminer et trouver une solution qui conviendra aux deux parties.

Il est certain que nous irons rencontrer notre nouvelle mairesse très bientôt et que ce dossier fera partie des discussions que nous aurons avec elle – les Cols blancs sont importants pour elle, ainsi qu'elle l'a mentionné lors de sa campagne électorale.

De la parole aux actes : nous attendons de voir le travail que l'employeur va effectuer pour traiter les griefs de nos membres. Ça nous donnera une idée du respect qu'il voue aux salariés cols blancs. ♦

Hampstead

Une nouvelle convention !

Le 5 septembre dernier, le SFMM a signé au nom des Cols blancs de la ville reconstruite de Hampstead une nouvelle convention collective.

Rappelons que le contrat, qui viendra à échéance le 31 décembre 2025, prévoit entre autres des augmentations salariales

de 22,5 % échelonnées sur 10 ans, dont près de deux années en rétroactivité. Parmi les autres gains réalisés par les salariés, signalons une bonification des congés sociaux, des congés mobiles, des primes de soir, nuit et fin de semaine.

Sur la photo, on reconnaît la présidente du SFMM Francine Bouliane, qui occu-



Le Comité du journal

paît alors la fonction de secrétaire générale, le trésorier-archiviste Gilles Maheu, la vice-présidente Suzanne Coudé, la directrice des ressources humaines Simona Sonnenwirth, le maire William Steinberg, le directeur général Richard Sun et le directeur syndical Brent Roberts. ♦

Résumé des principaux dossiers C'est parti pour 2018 !



Maryse Chrétien • Vice-présidente

Débutons l'année par un bref résumé des principaux dossiers abordés depuis octobre 2017 dans les différents secteurs qui me sont attribués. Ce portrait met la table pour les défis et les enjeux qui attendent les représentants syndicaux de ces secteurs au cours des prochains mois de cette nouvelle année 2018 !

Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT)

L'issue des élections syndicales vers la mi-décembre 2017 était attendue pour établir le calendrier d'activité des comités en santé et sécurité du travail, en relations de travail et de griefs. Le principal enjeu demeure l'application inégale de l'horaire flexible selon les divisions et les sections du service. Les Cols blancs œuvrant au sein de ce service sont d'ailleurs conviés à un midi rencontre syndical le 22 février prochain au 801, rue Brennan. Venez rencontrer vos représentants syndicaux et discuter de sujets d'intérêts communs. Notez-le à votre agenda !

Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal et Service de la culture

On ne m'a attribué ces secteurs que vers la mi-décembre ; une rencontre avec les représentants syndicaux s'impose donc pour dès janvier 2018, histoire de cerner les problématiques vécues par les membres qui y travaillent. Les mouvements de personnel, les remplacements ponctuels ainsi que l'octroi des horaires de travail retiendraient l'attention de vos représentants syndicaux en ce début d'année. Nous avons des propositions conviviales à adresser à l'Employeur.

Arrondissement Anjou

Un calendrier mensuel rigoureux des comités de relations de travail permet de faire avancer et de régler un bon nombre de situations dès qu'elles surviennent. Des attributions de tâches lors de remplacements occupent présentement l'ordre du jour, mais nous sommes confiants de trouver prochainement un terrain d'entente. Vous êtes invi-

tés à participer à un midi syndical le 25 janvier prochain. Un rendez-vous à ne pas manquer !

Arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce

Dans cet arrondissement, malgré des rencontres cordiales en relation de travail et de négos de bonne foi, il nous est difficile de suivre les véritables intentions de l'Employeur. Une simple entente fraîchement signée à propos d'uniformes n'est pas respectée ! Ce constat amène malheureusement les représentants syndicaux à se prémunir de garanties supplémentaires avant de présenter aux membres et de signer des ententes d'ordre majeur à CDN-NDG. Ainsi, malgré une négociation bien entamée, l'enjeu des horaires de travail (art. 49.2 de la Charte de la Ville) est trop important pour laisser place à différentes interprétations !

Arrondissement Outremont

Divers problèmes nous ont été soulevés à la bibliothèque (tâches, climat de travail, attribution d'heures). Les représentants syndicaux doivent compléter une enquête plus approfondie en janvier auprès des membres car, bien que l'Employeur soit déjà mis au fait de nos inquiétudes, nous désirons offrir des solutions durables dans le temps pour l'intérêt de tous.

Arrondissement Saint-Léonard

Que de travail accompli par les représentants syndicaux ces derniers mois ! L'aboutissement de ces efforts s'est traduit par des résultats gagnants-gagnants pour les deux parties en fin 2017 :

Une entente sur les horaires chaudement

négociée pour les aide-bibliothécaires et bibliotechniciens permanents de l'arrondissement. Celle-ci a été adoptée à 100 % par les membres présents lors de l'assemblée sectorielle de décembre dernier.

La conclusion d'une entente pour le respect de l'attribution des tâches et de l'octroi des heures supplémentaires lors d'activités de déneigement pour les inspecteurs classe III. Des dizaines de griefs seront réglés en conséquence.

Cet heureux dénouement démontre clairement que lorsqu'il y a volonté de travailler paritairement, et ce, dans le même but, nous pouvons y arriver !

Ville de Baie-d'Urfé

Un projet d'entente a été présenté aux membres dès le 11 janvier 2018 concernant les modalités d'octroi du temps supplémentaires. Par la même occasion, les membres ont été consultés pour une revue de leurs descriptifs d'emploi tel que prévu à la convention collective signée l'été dernier.

Ville de Kirkland

Les négociations autour de la Loi 15 (régime de retraite) ont occupé les derniers mois. Le 6 décembre dernier, lors d'une assemblée extraordinaire, les membres ont été consultés à savoir si l'option de reporter l'âge de la retraite de 60 à 61 ans pouvait faire l'objet de négociations pour régler le déficit du régime. Les membres présents ont voté en faveur de cette proposition à 90 %. Le 18 décembre dernier, le SFMM a obtenu une entente de principe avec les représentants de l'Employeur concernant le régime de retraite des Cols Blancs ; reste à savoir si les autres groupes concernés (cadres et cols bleus) suivront les mêmes ave-

Les villes reconstituées que je représente Quelques nouvelles !



Suzanne Coudé • Vice-présidente

CÔTE SAINT-LUC

Directeur syndical :
EMMANUEL STAVRAKAKIS

**Nombre approximatif de membres
cols blancs : 200 (incluant les
membres en période estivale)**

La convention collective de la Ville de Côte Saint-Luc vient à échéance le 31 décembre 2018. Nous comptons entreprendre une démarche de consultation auprès des membres par l'intermédiaire d'un sondage, de même que la planification des rencontres de négociation, et ce, bien avant l'échéance de celle-ci.

HAMPSTEAD

Directeur syndical :
BRENT ROBERTS

**Nombre approximatif de membres
cols blancs : 65 (incluant les membres
en période estivale)**

La convention collective a été signée en septembre 2017 et est d'une durée de 10 ans, soit du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2022. Voici quelques gains importants obtenus : augmentations salariales de l'ordre de 22,5 % sur 10 ans, horaire estival de qua-

tre jours et demi pour les membres cols blancs travaillant dans les bureaux, horaire de travail de quatre jours pour les agents de sécurité publique, bonification de congés mobiles, des congés sociaux et des primes de soir, de nuit et de fin de semaine, de même qu'une bonification des cotisations patronales aux régimes d'assurance collectifs.

MONTRÉAL-EST

Directeur syndical :
RACHID HALHOUL

**Nombre approximatif de membres
cols blancs : 30 (incluant les membres
en période estivale)**

Je ne suis responsable de cette ville que depuis l'élection générale syndicale d'octobre 2017 et, même si je n'ai pas fait partie du comité de négociation, je veux souligner que la dernière convention collective a été signée en février 2017. D'une durée de sept ans, elle couvre la période entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2022, et prévoit des augmentations salariales totales de l'ordre de 17 % sur sept ans de même qu'une nouvelle structure salariale en vertu de la *Loi sur l'équité salariale*.

MONTRÉAL-OUEST

Directrice syndicale :
LOÏS KIDD

**Nombre approximatif de membres
cols blancs : 30 (incluant les membres
en période estivale)**

La convention collective de Montréal-Ouest a été signée en septembre 2017, D'une durée de huit ans elle s'échelonne du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2022. Nous sommes confiants qu'avec une nouvelle directrice générale à la Ville, les prochaines négociations ne seront pas aussi ardues que celles que nous avons vécues. Voici quelques gains importants obtenus : augmentations salariales de 17 % échelonnées sur huit ans avec protection de l'indice des prix à la consommation pour certaines années, bonification des congés pour décès des membres de la famille, amélioration des conditions de travail des étudiants, augmentation des cotisations de l'employeur en matière d'assurances collectives et la création de trois postes permanents.

nues retenues par notre comité de négociation. Fait à noter, nous sommes à la recherche de représentants syndicaux à Kirkland. Contactez-moi pour informations !

Société du parc Jean-Drapeau

Plusieurs problématiques et pratiques retiennent notre attention et ont été dénoncées. Nous espérons que nos vis-à-vis les auront bien entendues ! Il est urgent de faire

corriger le taux horaire des opérateurs aux transmissions et de bien réévaluer leur tâche prochainement. Par ailleurs, le concept de salarié saisonnier est utilisé à mauvais escient pour certains postes ; ce statut ne doit pas avoir comme but de remplacer des salariés annuels en rabotant des contrats sur le long terme.

Parc Six Flags S.E.C. (La Ronde)

Les représentants syndicaux prévoient

planifier sous peu une rencontre avec l'Employeur pour régler certains irritants entourant la prise des pauses des salariés avant que débute la nouvelle saison au printemps 2018.

Il y a du pain sur la planche pour les prochains mois ! N'hésitez pas à contacter vos représentants syndicaux présents dans vos milieux de travail si vous avez des questions ou avez besoin d'informations utiles !

Vote unanime en faveur de l'entente de principe Convention à Sainte-Anne-de-Bellevue !

SCPF-Québec

C'est à l'unanimité que, le 16 novembre dernier, les membres du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP) de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue ont voté en faveur de l'entente de principe menant à la signature de leur nouvelle convention collective.

« C'est avec beaucoup de satisfaction que nous avons accueilli le résultat positif du vote des Cols blancs en faveur de l'entente de principe. Ce vote est une démonstration sans équivoque de la volonté des deux parties de travailler ensemble pour le mieux-être des citoyens. Pour notre administration, les bonnes relations de travail sont d'une importance primordiale », a déclaré M^{me} Paola Hawa, la mairesse de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Les négociations visant le renouvellement de la convention collective entre le SFMM et la Ville, qui était échue depuis le 31 décembre 2015, avaient débuté le 25 février dernier pour se poursuivre jusqu'au 11 octobre, date à laquelle le Conseil municipal a ratifié l'entente de principe. D'une durée de quatre ans, la nouvelle convention collective couvre la période comprise entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2019.

« Tout au long de la période de négociations, nous avons eu une belle collaboration

avec la direction générale. Le tout s'est déroulé dans le plus grand des respects. Il me paraît clair que cette bonne entente s'est reflétée dans le vote des membres, car nous avons voté unanimement pour l'entente de principe, une première », précise Huguette Flamand, directrice syndicale des Cols blancs de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue. ♦

Comité de la condition féminine Commémoration du 6 décembre

Le mercredi 6 décembre dernier, des membres du Comité de la condition féminine se sont jointes à quelques centaines de femmes pour la commémoration du massacre de l'École polytechnique, place du 6-Décembre-1989. En ces temps où des voix s'élèvent pour dénoncer les agressions dont sont trop souvent victimes les femmes, on a dressé le constat qu'il est loin d'être terminé, le combat pour la préservation de leur intégrité et de leur sécurité, peu importe leurs milieux. Il ne faudra jamais, jamais baisser les bras !



Les membres du Comité de la condition féminine du SFMM Maryse Picard, Dominique Payette et Kim Charbonneau posent ici en compagnie de Denis Bolduc, le président du SCFP-Québec, qui assistait également à la commémoration.

Condition féminine

Biennale des femmes 2017

Les membres du Comité de la condition féminine de la SFMM

Quelque 220 femmes de différentes sections locales affiliées à la FTQ se sont réunies durant deux jours pour discuter de l'état de la situation des femmes. Cette rencontre avait pour but d'établir ce qui est en branle ainsi que des pistes de solution à vous apporter.



PHOTO : ÉRIC DEMERS

La biennale a été divisée en quatre grands thèmes soit :

- Les actions politiques prises par la FTQ ;
- La hausse du salaire minimum à 15 \$ l'heure : les enjeux pour les femmes ;
- Femmes et pouvoir syndical à la FTQ et chez ses affiliés ;
- La violence conjugale : ses liens avec les milieux de travail.

Tous des sujets intéressants qui touchent la situation des femmes. Nous vous présentons un résumé de ses grandes catégories.

Dans le volet des actions politiques prises par la FTQ, son secrétaire général Serge Cadieux a fait état des dossiers qui devraient être terminés au moment de lire ses lignes. Nous avons eu l'honneur d'entendre l'ex-politicienne Françoise David, qui a brossé un portrait de son expérience alimenté par sa vision en tant que féministe de longue date. Un discours passionnant et inspirant avec une note d'un changement perceptible vis-à-vis la façon de changer les choses à long terme. Après chaque intervention, nous pouvions échanger avec les interlocuteurs et poser des questions selon nos réalités lo-

cales.

S'en est suivie une discussion sur le dossier chaud de la hausse du salaire minimum à 15 \$ heure pour tous. Saviez-vous que près de 60 % des emplois au salaire minimum sont détenus par des femmes ? Alexandre Leduc, du Service de la recherche de la

FTQ, est venu faire le point sur la valeur du dollar réel du salaire minimum à la fin des années 1970 et celle du dollar d'aujourd'hui. En termes de valeur par opposition au coût de la vie, nous sommes en-deçà de ce que les gens gagnaient à l'époque, ce qui diminue grandement le pouvoir d'achat des ménages.

Sachant que la majorité des emplois au salaire minimum sont détenus par les femmes, cette mesure les touche donc directement. Pour en savoir plus sur le contenu du projet Minimum 15 qui nous a été présenté, nous vous encourageons fortement à visiter le site minimum15.quebec.

Vous obtiendrez un maximum d'information sur les mythes et réalités entourant ce dossier.

La deuxième journée a débuté en force avec des interlocutrices dynamiques et passionnées de leur sujet, les femmes et le pouvoir syndical. Avec elles, nous avons échangé de façon enflammée sur les raisons de l'absence des femmes dans des postes de pouvoirs syndicaux. Selon France Laurendeau, l'ex-directrice du Collège FTQ-Fonds, les femmes veulent du temps, du soutien, de la considération, du respect, de l'ouverture, de l'inclusion, être accueillies et reconnues, toutes des choses qu'elles pensent ne pas retrouver dans des fonctions syndicales.

Les intervenantes se sont entendues pour dire qu'il faudrait avoir une mesure de parité, de représentation proportionnelle, de soutien à l'accueil des femmes, d'entretenir des attitudes et des comportements égalitaires et respectueux, de refaire et d'offrir l'accessibilité à l'école des femmes, de mentorat dans les fonctions, de faire le portrait des femmes déjà en poste et de suivre leur propre évolution. Nous sommes à évaluer si ces solutions sont viables et comment les appliquer. ♦

Saviez-vous qu'il existe une « taxe rose » ? Ce concept fait référence au fait qu'à ingrédients et formats équivalents, les femmes paieraient de 7 % à 30% plus cher pour leurs produits que les hommes. Allez-y, prenez vos produits et allez faire un tour dans les rayons des produits pour hommes, histoire de vérifier si vous ne pourriez pas faire une petite économie. Un dossier à suivre !

LA TAXE ROSE

Décembre 2017

Conférence des DS

Quelques membres du SFMM ont participé à la 30^e Conférence annuelle des délégués et délégués sociaux organisée par le Conseil régional FTQ Montréal Métropolitain qui a pris fin le jeudi 7 décembre 2017.



La conférence de cette année avait pour thème *Stigmatisation et rétablissement en milieu de travail*. Une formation interactive qui portait plus particulièrement sur les difficultés vécues par les personnes qui réintègrent leurs emplois à la suite d'une absence due entre autres à des problèmes de santé mentale.

Merci au Conseil régional FTQ Montréal métropolitain qui, encore une fois cette année, a su mobiliser les personnes déléguées sociales au bénéfice des syndiqués qu'elles représentent. ♦



Forum France-Canada



Sylvie Beauchamp

Coresponsable au Programme d'aide aux membres (PAM)

Sur l'invitation de Louise Grenier et de Marc Thomas, les coordonnateurs du Service des délégués(es) sociaux au Conseil régional FTQ Montréal métropolitain (CRFTQMM), Stéphane Armstrong et moi, qui agissons à titre de coresponsables du PAM, nous sommes joints à une délégation d'une quinzaine de personnes pour participer au premier forum France-Canada, à Paris, ayant pour thème *De l'importance des réseaux d'aide aux salariés*.

Ce premier forum était l'initiative du syndicaliste Jean-Paul Vouiller de l'entreprise Hewlett-Packard France. À la suite du suicide d'un collègue de travail, il est devenu le premier délégué social en entreprise de la région Île-de-France. Il a entrepris de chercher des solutions pour éviter de telles tragédies.

Il a été inspiré par la FTQ et par le CRFTQMM, où l'on trouve un solide réseau de délégués(es) sociaux. Sa grande aventure a donc commencé en octobre 2015 : il a été le premier délégué social français à avoir été formé par Louise Grenier et Marc Thomas du Québec. C'est en mars 2016 qu'il a lui-même commencé à dispenser de la formation à 25 participants en France.

Les sujets abordés durant les travaux ont porté sur la montée du mal-être et la baisse de la qualité de vie au travail. De plus, nous avons présenté un atelier intitulé « Le harcèlement psychologique en milieu de travail ». Les trois autres ateliers avaient comme thèmes la prévention du suicide, l'épuisement professionnel et la résolution des conflits.

Un grand merci à Louise, Marc, Jean-Paul Vouiller, Brigitte Dessel et Marc De Raphelis-Soissan qui nous avaient visités le 7 février 2017. ♦

Travail en hiver Soyons prudents !



Luc Veillette • Représentant en prévention – SST

Après un répit de plusieurs mois que nous appelons l'été, l'hiver est arrivé. Et, au Québec, hiver rime avec risque surtout pour les travailleurs qui œuvrent à l'extérieur. Non, l'hypothermie n'est pas le seul risque associé à la baisse des températures !

Les chutes de même niveau représentent aussi un risque. Il faut savoir que près de 50 % des accidents du travail sont causées par des chutes chez les Cols blancs. C'est une préoccupation depuis plusieurs années de votre comité général de coordination (CGC).

À cet effet, des documents ont été récemment acheminés dans vos unités d'affaires. Ils consistent en une aide à la tâche et de deux fiches d'inspection afin de permettre

à vos gestionnaires de s'assurer que vos lieux de travail restent sécuritaires même en hiver.

Ainsi, le stationnement, les escaliers et les accès se doivent d'être entretenus peu importe les conditions météorologiques, et il est essentiel de mettre à la disposition des personnes responsables de l'entretien des outils de déneigement et des produits abrasifs ou déglaçants dont l'épandage assurera une circulation sécuritaire des piétons et des véhicules.

Il est de toute première importance de porter des chaussures adéquates selon votre fonction. L'utilisation de crampons amovibles est une bonne alternative si vous devez circuler sur une surface glacée. Mais, attention : les crampons deviennent très glissants sur une surface dure telle que le ciment ou la céramique. De plus il est déconseillé et même dangereux de conduire avec les crampons ; il faut donc les retirer au moment de monter dans votre véhicule.

Compte tenu de votre obligation légale de participer à l'élimination des risques dans votre milieu de travail, n'hésitez pas à aviser votre gestionnaire et à rédiger un relevé de conditions dangereuses si vous constatez que le déneigement ou le déglçage n'est pas adéquat.

En conclusion, soyez vigilants lors de vos déplacements à pied ou en voiture et portez des vêtements appropriés qui vous permettent d'éviter les risques associés à nos hivers.

Je vous invite à lire ou à relire le texte « Vous travaillez dehors ? Gare au froid ! » paru dans le *Col Blanc* de l'hiver 2017. Il regorge de conseils pour prévenir les engelures et l'hypothermie.

Si vous avez des questions concernant votre santé et sécurité, n'hésitez pas à contacter les membres de votre comité local en santé et sécurité du travail. Ils sont là pour vous ! ♦

Vous êtes **VICTIME**
d'un accident de travail, d'une
maladie professionnelle
ou d'une lésion psychologique
en lien avec le travail ?

Avant de débuter vos démarches
auprès de l'employeur ou de la
CNESST, **informez-vous !**

Contactez l'agent en réparation
santé et sécurité du travail du
Syndicat des fonctionnaires
municipaux de Montréal
Sophie Lefebvre :
514 842-9463, poste 242

Vous éviterez ainsi de vous retrouver sans le sou ou aux prises avec les dédales de la bureaucratie !

Cette assistance est prévue à l'article 279 de la Loi des accidents du travail et des maladies professionnelles.



Nos félicitations au confrère membre du Comité du journal Simon Welman qui a remporté une mention honorable lors de la remise des Prix des communications du SCFP national en octobre dernier. Simon a récolté cet honneur à la suite de la publication, dans notre livraison de l'automne 2015, d'un reportage intitulé « Je m'appelle Belkis Hernandez ». Si vous voulez le lire ou le relire, rendez-vous sur bit.ly/ColBlanc_automne2015 pour le télécharger !



**Syndicat
des fonctionnaires
municipaux de Montréal (SCFP)**
Le plus grand syndicat du secteur municipal québécois

2018

DÉC. 2017 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

JANVIER

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

FÉVRIER

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			



MARS

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				



MAI

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JUIN

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30





Gilles Maheu
Trésorier-archiviste



Francine Bouliane
Présidente



Lyne Lachapelle
Secrétaire générale



Jonathan Arseneault
Vice-président



Benoît Audette
Vice-président



Maryse Chrétien
Vice-présidente



Suzanne Coudé
Vice-présidente



Patrick Dubois
Vice-président



Johanne Joly
Vice-présidente



Jean Allard



Komi Amouzou



Alain Bélisle



Ronald Bellefeuille



Christian Boucher



Pierre Cournoyer



Fortunato D'Asti



Guylaine Dionne



Stefano Ferrante



Huguette Flamand



Rachid Halhoul



Laurent Hotte



Maryse Huard



Lois Kidd



Gilles Lafontaine



Jean-François Ouellet



Aldo Palao



Daniel Paul



Dominique Payette



Sylvain Piteau



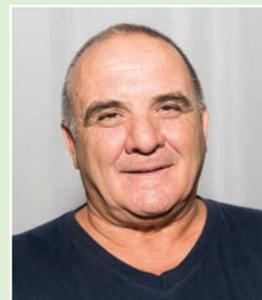
Ginette Schinck



Éliane Scofield Lamarche



Sylvie Séguin



Giuseppe Sorgiacomo



Emmanuel Stavrakakis



Aïda

de direction



Maël Boulet-Craig



Myriam Bourdeau



Brigitte Boyte



Diane Chiasson



Line Cinq-Mars



Stéphane Forget



Jean Fréchette



Nancy Gagné



Gilles Gibeault



André Jr Grisé



Marc-André Latulippe



Dali Lavoie



Patrice Leclerc



Sarah Mailhot



Gabrielle Morin-Alsbury



Lyne Richer



Catherine Riopel



Jaouad Rmili



Brent Roberts



Nicolas Rodrigue



Stan



Isabela Sychterz



Madeleine Talbot



Pascal Thériault



Daniel Tremblay



Karen Valenzuela

ALLARD, Jean (514 872-7993)
Service de la diversité sociale et des sports

AMOZOU, Komi (514 872-9937)
Arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

BÉLISLE, Alain (514 872-5767)
Service des infrastructures, de la voirie et des transports

BELLEFEUILLE, Ronald (514 872-0147)
Service des technologies de l'information

BOUCHER, Christian (514 872-8475)
Service de l'eau

BOULET-CRAIG, Maël (514 872-5549)
Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

BOURDEAU, Myriam (514 280-6733)
Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal • Service de la culture

BOYTE, Brigitte (514 872-1933)
Arrondissement Le Sud-Ouest

CHIASSON, Diane (514 868-4685)
Anjou 80 • Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) • Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM)

CINQ-MARS, Line (514 842-9463, poste 401)
Service de police de la Ville de Montréal (sauf l'application des règlements du stationnement)

COURNOYER, Pierre (514 493-8214)
Arrondissement Anjou

D'ASTI, Fortunato (514 873-4362, poste 331)
Dépenses communes (MTESS)

DIONNE, Guylaine (514 280-8927)
Service du développement économique • Service de la performance organisationnelle • Service de l'évaluation foncière • Service

de la concertation des arrondissements • Service des communications

FERRANTE, Stefano (514 633-4153)
Cité de Dorval

FLAMAND, Huguette (514 457-5500)
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

FORGET, Stéphane (514 872-3118 ; 514 941-3309)
Service du matériel roulant et des ateliers • Service de l'approvisionnement

FRÉCHETTE, Jean (514 872-4949)
Dépenses communes (MTESS) (par intérim)

GAGNÉ, Nancy (514 267-4356)
Arrondissement Saint-Laurent

GIBEAULT, Gilles (514 624-1270)
Arrondissement Pierrefonds–Roxboro

GRISÉ, André Jr (514 872-3612)
Service de l'Espace pour la vie

HALHOUL, Rachid (514 905-2215)
Ville de Montréal-Est

HOTTE, Laurent (438 492-3284)
Arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie

HUARD, Maryse (514 872-7762)
Arrondissement Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

KIDD, Loïs (514 485-8951)
Ville de Montréal-Ouest

LAFONTAINE, Gilles (514 684-1012)
Ville de Dollard-des-Ormeaux

LATULIPPE, Marc-André (514 872-6491)
Arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

LAVOIE, Dali (514 502-0572)
Société du parc Jean-Drapeau

LECLERC, Patrice (514 872-4821)
Arrondissement Ahuntsic–Cartierville

MAILHOT, Sarah (514 457-7604)
Ville de Baie-d'Urfé

MORIN-ALSBURY, Gabrielle (514 684-0070)
Association aquatique de Dollard-des-Ormeaux

OUELLET, Jean-François (514 868-3473)
Direction générale • Service du greffe • Secrétariat de liaison de l'agglomération de Montréal • Ombudsman de Montréal • Service des affaires juridiques

PALAO, Aldo (514 989-5235)
Ville de Westmount

PAUL, Daniel (514 872-0758)
Service des ressources humaines • Bureau de l'inspecteur général

PAYETTE, Dominique (514 872-1958)
Commission de la fonction publique de Montréal • Service de la gestion et de la planification immobilière • Service de la mise en valeur du territoire • Stationnement de Montréal

PITEAU, Sylvain (1 450 204-6480)
Service de la sécurité incendie de Montréal (SIM)

RICHER, Lyne (438 491-2363)
Service de police de la Ville de Montréal (application des règlements du stationnement seulement)

RIOPEL, Catherine (514 842-9463)
Parc Six Flags SEC (La Ronde)

RMILI, Jaouad (514 367-6000, poste 6665)
Arrondissement LaSalle

ROBERTS, Brent (514 369-8250)
Ville de Hampstead

RODRIGUE, Nicolas (514 280-4330)
Service de l'environnement

SCHINCK, Ginette (514 630-1200, poste 1775)
Ville de Pointe-Claire

SCOFIELD LAMARCHE, Éliane (escofield@sfmm429.qc.ca)
Service de police de la Ville de Montréal (sauf l'application des règlements du stationnement)

SÉGUIN, Sylvie (514 868-4316)
Arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

SORGIACOMO, Giuseppe (514 328-8500, poste 8370)
Arrondissement Saint-Léonard

STAVRAKAKIS, Emmanuel (514 296-0505)
Ville de Côte Saint-Luc

STAN, Aïda (514 872-8435)
Direction générale • Service du greffe • Secrétariat de liaison de l'agglomération de Montréal • Ombudsman de Montréal • Service des affaires juridiques

SYCHTERZ, Izabela (514 734-2973)
Ville de Mont-Royal

TALBOT, Madeleine (514 765-7155)
Arrondissement Verdun

THÉRIAULT, Pascal (514 495-6225)
Arrondissement Outremont

TREMBLAY, Daniel (514 842-9463, poste 410)
Arrondissement Ville-Marie

VALENZUELA, Karen (514 872-9301)
Service des finances • Bureau du vérificateur général

Équipe interne

Conseillères et conseillers syndicaux SCFP



Louis Longpré
Agent de communication



Jean-Pierre Chalifoux
Agent de griefs



Giovanni Di Tirro
Agent de griefs



Marvin Ly
Agent de griefs



Tina Rizzetto
Agente de griefs



Emanuele Vacante
Agent de griefs



Daniel Dussault



Camille Dagenais



Frank Mazza
Agent de prévention SST



Luc Veillette
Agent de prévention SST



Sophie Lefebvre
Agente de réparation SST



Christian Coallier
Agent des régimes de retraite



Sylvie Beauchamp
Responsable du PAM



Stéphane Armstrong
Responsable du PAM



Roxane L'Abbée



Dominic Laforest

JUILLET

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
	1	2	3	4	5	6
	8	9	10	11	12	13
	15	16	17	18	19	20
	22	23	24	25	26	27
	29	30	31			

AOÛT

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
			1	2	3	4
	5	6	7	8	9	10
	12	13	14	15	16	17
	19	20	21	22	23	24
	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
						1
	2	3	4	5	6	7
	9	10	11	12	13	14
	16	17	18	19	20	21
	23/30	24	25	26	27	28
						29

OCTOBRE

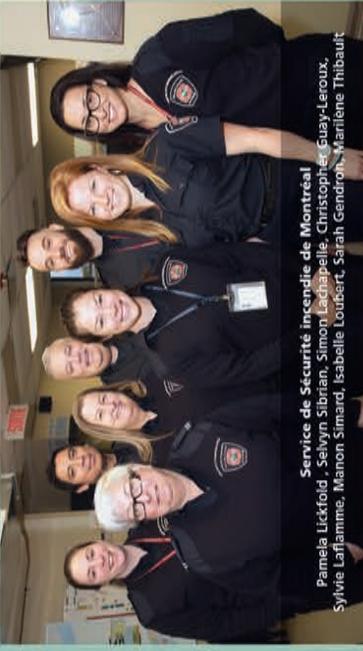
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
						1
	7	8	9	10	11	12
	14	15	16	17	18	19
	21	22	23	24	25	26
	28	29	30	31		

NOVEMBRE

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
	4	5	6	7	8	9
	11	12	13	14	15	16
	18	19	20	21	22	23
	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
						1
	2	3	4	5	6	7
	9	10	11	12	13	14
	16	17	18	19	20	21
	23/30	24/31	25	26	27	28
						29



Service de Sécurité incendie de Montréal
 Pamela Lickfold, Selwyn Sibran, Simon Lachapelle, Christophe Guay-Leroux, Sylvie Laflamme, Manon Simard, Isabelle Loubert, Sarah Gendron, Marilène Thibault



Complexe sportif Claude-Robillard
 Harry André, Eric Thériault, Guillaume Paquette, Comlanvi Akakpo, Michel Godin, Khema Huob



Ville de Hampstead
 Mary-Saviano, Fai Qing Yun, Rensée Chrétien, Tim Kowal, Solène Oustry, Eric Janukavictus, Carina Toledo et Manh Nguyen

**DES OFFRES DISTINCTIVES
 CONÇUES POUR DES
 EMPLOYÉS DE LA VILLE
 COMME TOI**
 QUE DEMANDER DE PLUS ?

Desjardins
 Le force d'un groupe

Desjardinsburrows.ca
 Desjardinsburrows.ca/facebook
 1 800 465-2449 / 514 526-4977

- 8 juin : Tournoi de golf
- 1^{er} décembre : Fête de Noël des enfants
- 8 mars : Journée internationale des femmes
- 28 avril : Journée de commémoration des travailleuses et des travailleurs victimes d'accidents du travail
- 1^{er} mai : Journée internationale des travailleuses et des travailleurs
- 6 décembre : Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes
- 15 décembre : Date limite pour les employeurs concernés afin d'informer le Col blanc tenu de travailler les 27 et 28 décembre
- 27 et 28 décembre : Congés chômés et payés pour les Cois blancs de Montréal et de certaines autres villes – vérifiez dans votre convention collective

- SFMM : 514 842-9463 (télécopieur) / 514 842-3683
- FSMA : 514 842-2442 (télécopieur) / 514 842-4839
- PAM : 514 842-9463, # 243 et 225
- SCFP-Québec : 514 384-9681
- CPSM : secteurmunicipal.ca
- FTQ : 514 383-8000 (ftq.qc.ca)
- Fonds de solidarité : 514 383-8383 (fondsrftq.com)
- CRFTQMM : 514 387-3666
- Burrows, courtier d'assurances : 514 905-SFMM (burrows.ca)
- Caisse Desjardins du Réseau municipal : 2600, boul. Saint-Joseph Est / 514 526-4971
- 8457, avenue Papineau : 514 274-3325 (desjardinsmunicipal.com)

JANVIER 2019

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
		1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10	11
	13	14	15	16	17	18
	20	21	22	23	24	25
	27	28	29	30	31	

FÉVRIER 2019

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
						1
	3	4	5	6	7	8
	10	11	12	13	14	15
	17	18	19	20	21	22
	24	25	26	27	28	

MARS 2019

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
						1
	3	4	5	6	7	8
	10	11	12	13	14	15
	17	18	19	20	21	22
	24/31	25	26	27	28	29



sfmm429.qc.ca

Élection de Valérie Plante

La page Coderre-Marcoux tournée ?



Jean Pierre Wafuana • Responsable du Comité du journal par intérim

L'élection d'une première mairesse à Montréal inaugure une nouvelle ère dans l'histoire de cette ville qui célèbre son 375^e anniversaire. Quant à lui, le SFMM a vu ses membres porter pour la seconde fois une femme à sa présidence.

Signe des temps ou simple coïncidence, en tout cas, la prochaine année nous édifiera davantage sur la relation que Valérie Plante et Francine Bouliane vont entretenir dans le cadre des dossiers entamés par les anciennes administrations. On se rappelle qu'au soir de son élection, la nouvelle patronne de la Ville s'est dite ouverte et souhaite « ouvrir rapidement » les discussions pour la nouvelle convention collective. D'ici la fin 2018, on va dire que M^{me} Plante vivra une sorte d'état de grâce. Face aux questions syndicales, néanmoins, ses déclarations ainsi que celles de son administration risquent d'être scrutées à la loupe.

Au SFMM, les bonnes intentions des élus municipaux ne suffisent plus à rassurer. Avant l'élection de Denis Coderre, sa campagne a été ponctuée des belles promesses qui ont finalement laissé un arrière-goût, après son passage quasiment éclair, mais ô combien néfaste à la tête de la Ville, face aux attentes des employés.

Une fois élu, le locataire de la Mairie de

Montréal n'a pas fait régner la bonne entente tant évoquée entre son administration et le syndicat. Au contraire, avec son embauche d'Alain Marcoux à titre de directeur général, il a fini par instaurer un climat exécrable. Le fossé qui s'est créé par la suite entre l'employeur et les syndiqués a installé une méfiance. Puisque chat échaudé craint l'eau froide, désormais, les deux nouvelles élues devront s'employer à le réduire sur une base de respect mutuel, surtout envers les personnes salariées qui, en fin de compte, ont été les véritables dindons de la farce, victimes notamment des abus répétés dans l'interprétation de la convention collective.

Appuyer sur la pédale des freins

Le départ de M. Coderre ne réjouit pas forcément tout le monde, mais on imagine que la majorité de nos membres ne s'en sont pas plaints ! Parce qu'ils ont encore à l'esprit toutes les astuces et manœuvres orchestrées par l'ancienne administration montréalaise, afin de remettre en question

les acquis obtenus de haute lutte par les Cols blancs de la Ville de Montréal au cours des dernières décennies. Depuis, une épée de Damoclès oscille sur leurs emplois et leurs conditions de travail et plus particulièrement celles des auxiliaires. Après avoir énormément concédé sur les congés mobiles, les congés de maladie, pour ne prendre que ces exemples, finalement les horaires flexibles y sont passés.

À cette allure, le cabinet Coderre entendait carrément marcher sur une convention collective dûment négociée et signée. Malheureusement, on est loin du répit si l'on n'y prend garde ! C'est le cas, à titre d'illustration, du projet de loi 121 déposé par le gouvernement libéral et qui pourrait donner aux municipalités le pouvoir de créer des organismes qui offriraient des services aux citoyens, et ce, au détriment des salariés et bien sûr de l'expertise interne. On n'est donc pas loin de la sous-traitance tant décriée !

Il va donc falloir appuyer sur la pédale des freins pour éviter le pire ! Et pour cela, deux personnalités aux visions nouvelles pourraient, on l'espère faire la différence. Une nouvelle administration municipale dirigée par une femme socialement engagée et plutôt de gauche, d'une part, et une nouvelle présidente, une battante résolument déterminée à défendre l'intérêt des salariés, d'autre part. Comme dit précédemment, on donnera le temps au temps.

Au même moment, il faut parer au plus pressé pour régler les questions en suspens, en espérant que, des deux bords, la bonne foi et la volonté politique prendront l'ascendant dans la manière de les aborder. ♦

24 heures sur 24

Vous pouvez laisser un message dans la boîte vocale de votre représentant(e) syndical(e) !

5 1 4 8 4 2 - 9 4 6 3

Guylaine Dionne, responsable ; Dominique Payette, secrétaire
Luce Laflamme, Maryse Picard, Magalie Pierre, membres



L'identité visuelle du Comité DS amalgame le logo du SFMM à un symbole fort : les pièces de casse-tête imbriquées qui représentent la collaboration pour trouver ensemble des solutions aux problèmes rencontrés.

Dans chaque numéro du *Col Blanc*, le Comité des délégués sociaux publie deux pages détachables qui ont pour vocation de vous informer sur ses différentes activités. Chroniques, nouvelles du Programme d'aide aux membres (PAM), annonces relatives à des formations à venir, renseignements sur des journées thématiques : voilà autant d'éléments d'intérêt que vous y retrouverez. Bonne lecture !

Nos coordonnées

Boîte vocale SFMM :
514 842-9463, poste 403

Courriel :
comiteds@sfmm429.qc.ca

Sur le Web :
bit.ly/accueil_delegues_sociaux



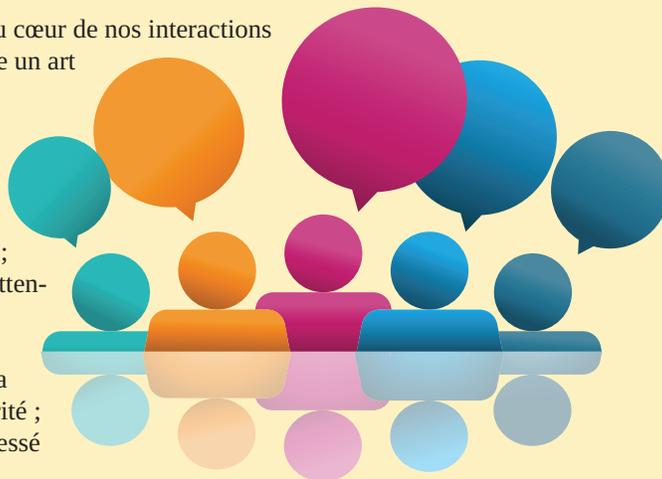
Les principes de communication

Le Comité des délégués sociaux

Bien que la communication soit au cœur de nos interactions quotidiennes, communiquer demeure un art difficile à pratiquer.

Voici un aperçu des principes de base d'une saine communication :

- Déterminer exactement ce que l'on veut dire ;
- Commencer par le plus important ;
- Dire ce que l'on pense plutôt qu'attendre que l'autre personne devine ;
- Être clair ;
- Ne pas présenter son opinion ou sa conclusion comme si c'était la vérité ;
- Faire de l'écoute active (être intéressé par le point de vue de l'autre) ;
- Recueillir le plus d'informations possible et vérifier ses perceptions.



On peut dire que la communication est bonne quand le message émis correspond au message reçu, ce qui n'est pas chose aisée puisque nous savons déjà que nous percevons en priorité ce que nous craignons, ce que nous attendons en second et, enfin, ce que nous est inconnu.

Ce qui signifie que si je crains une remarque négative, je risque d'interpréter toutes les petites composantes non verbales de la communication. Par exemple les regards ou les mimiques faciales qui correspondraient à une critique probable. Il est possible que cette perception soit vraie, mais également qu'elle soit fausse.

Percevoir n'est donc pas un processus neutre. Il est donc intéressant, dans la communication, de se méfier de nos perceptions, et savoir écouter est un bon antidote à ce risque.

Source : bit.ly/ircm_communication

Victime d'agression sexuelle ?

La Ligne ressource provinciale pour les victimes d'agression sexuelle est un centre d'écoute téléphonique destiné aux victimes d'agressions sexuelles, à leurs proches ainsi qu'aux personnes intervenantes. Ce service bilingue et confidentiel accessible jour et nuit offre également informations et références aux personnes qui en ont besoin.

Montréal : 514-933-9007

Ailleurs au Québec : 1888-933-9007

agressionsexuellemontreal.ca/urgence-ressource.ca

Les problèmes relationnels

Les problèmes relationnels, qu'ils relèvent des sphères professionnelle, familiale ou amicale, sont parmi les facteurs de stress les plus importants.

Recevoir des critiques, avoir à gérer des malentendus ou des conflits sont des choses communes pour chacun, mais qui coûtent très cher en émotions. La façon dont nous vivons nos relations peut faire beaucoup de mal, mais aussi beaucoup de bien !

Pour la plupart des personnes, la relation humaine est évaluée comme étant ce qu'il y a de plus important dans la vie. C'est aussi celle qui peut nous faire le plus souffrir ou inversement, qui peut mieux nous aider à réussir notre vie.

Se sentir à l'aise avec les autres et savoir les mettre à l'aise avec soi est donc très utile, voire nécessaire. ♦

Les situations relationnelles

Quel que soit notre mode de vie, les situations auxquelles nous devons faire face sont les suivantes :

- Formuler des demandes, exprimer des avis, des opinions, des sentiments ;
- Accepter ou refuser ;
- Recevoir des critiques négatives ou en faire soi-même ;
- Recevoir des compliments ou en faire soi-même ;
- Engager, poursuivre ou mettre un terme à une conversation.

Ces situations sont vécues à tout âge, individuellement ou en groupe, et chacune peut être un facteur de stress important mais variable en fonction des habitudes et des compétences sociales, c'est-à-dire l'aptitude à communiquer ou à gérer un conflit. ♦

En tout temps, vous pouvez contacter Stéphane Armstrong ou Sylvie Beauchamp du Programme d'aide aux membres (PAM) au 514-842-9463.

Visitez La maison à petits pas

Lors de la demi-journée de formation des délégués sociaux d'octobre dernier, nous avons reçu Yves Dion, le directeur de La maison à petits pas (LAMAPP), un organisme communautaire familial qui œuvre dans Hochelaga-Maisonneuve. Il nous a parlé avec passion du travail de l'équipe de la Maison, dont l'implication et l'investissement dans la communauté nous ont séduits.

LAMAPP a pour mission d'offrir un milieu de vie communautaire et familial propice à l'écoute, au partage et au soutien de ses membres par l'intermédiaire d'activités, d'ateliers de formation et de groupes de discussions. L'organisme s'adresse à chacun des membres de la famille immédiate et son programme comporte plusieurs volets. De plus, elle offre des services variés : joujouthèque, prêt et

de location d'articles de sport par l'intermédiaire d'une sportothèque et location de salle.

Pour plus de renseignements ou pour faire un don, rendez-vous sur lamapp.org ou envoyez un courriel à l'adresse info@lamapp.org.



Besoin d'aide ? Problèmes personnels ?

JEU • BURN OUT • CONSOMMATION • VIOLENCE

UN SERVICE CONFIDENTIEL D'AIDE ET D'INFORMATION VOUS EST OFFERT SANS FRAIS PAR NOTRE SYNDICAT

Les responsables du Programme d'aide aux membres (PAM)

514 842-9463

Sylvie Beauchamp et Stéphane Armstrong

De juillet 1985 à novembre 2017

Un parcours bien rempli

J'ai commencé à travailler à la Ville de Montréal le 22 juillet 1985 à titre de sténodactylo au Service des finances.

Étant intéressée à faire partie du Programme d'aide aux membres, j'ai fait en 1987 des démarches pour devenir une « déléguée sociale ». Ça a été le début d'une belle et longue aventure d'entraide.



Acette période, j'occupais le poste de secrétaire juridique au pénal (cour municipale) et par la suite au civil (contentieux), en plus d'étudier à temps plein le soir en travail social.

Un peu plus tard, j'ai obtenu un poste de secrétaire d'unité administrative aux ressources humaines du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM). Peu après, j'ai réussi le concours d'agente d'aide socio-économique, et j'ai intégré la Sécurité du revenu où je resterai jusqu'en 1992.

En plus d'aider des collègues de travail en les écoutant et les référant au PAM, je me suis retrouvée avec de nouvelles fonctions, ce qui a fait en sorte que j'ai apporté une aide à des citoyens démunis ayant besoin de différentes ressources.

En 1996, un poste s'ouvre au sein de l'équipe d'aide aux sinistrés de la Ville de Montréal (mesures d'urgence). J'ai donc postulé à ce poste et y ai travaillé durant onze belles années (de soir et de nuit). Cela

m'a permis d'aider des centaines de citoyens qui vivaient des situations très difficiles, se retrouvant à la rue, sans hébergement ni ressources, à la suite d'incendies, d'inondations, ou encore à la suite de la crise du verglas (1998) et la crise libanaise (2006).

Pendant ces années à l'aide sociale, j'ai aussi occupé le poste de vérificatrice sur la route et chef d'équipe aux centres locaux d'emploi Hochelaga-Maisonneuve et Fleury.

À la suite du transfert des activités reliées aux mesures d'urgence et à l'aide aux sinistrés à la Croix rouge en 2008, j'ai décidé de retourner aux études à temps plein pour acquérir les qualifications requises pour occuper un poste en prévention incendie. Ce fut une réussite, et j'ai travaillé au SIM à titre d'agente de prévention des incendies de décembre 2010 à novembre 2017.

Ce fut une belle carrière bien remplie en évolution constante à la Ville de Montréal.

J'ai rencontré des gens formidables et inoubliables.

J'ai le goût de dire merci aux gens qui se sont ouverts à moi en me confiant leurs secrets. Ces 30 années vécues à titre de déléguée sociale furent pour moi très enrichissantes à bien des points de vue.

En terminant, chers(es) délégués(es) sociaux, continuez d'apporter votre écoute et votre support aux membres : ils ont besoin de vous !

Sans le savoir, vous leur apportez du bien tout en faisant une différence dans leur cheminement.

Bonne continuité à tous !

Linda Beaulne

Agente de prévention retraitée
mais toujours déléguée sociale
dans l'âme

LAUT' JOURNAL

Les grands journaux appartiennent à quelques familles multi-millionnaires et sont financés par la publicité d'entreprises multi-milliardaires. Pas étonnant que nos intérêts n'y soient pas défendus !

L'aut'journal est un mensuel progressiste sans but lucratif et sans publicité des grandes entreprises. Depuis sa fondation il y a 22 ans, une équipe de bénévoles y défend nos intérêts.

Lisez les chroniques de Léo-Paul Lauzon, Jean-Claude Germain, Victor-Lévy Beaulieu, Pierre Dubuc et plusieurs autres.

Abonnez-vous ! Faites parvenir un chèque de 30 \$ (un an) à L'aut'journal, 3575, boul. Saint-Laurent, bureau 117, Montréal, H2X 2T7

Nom : _____ Organisme : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Code postal : _____ Tél. : _____ Courriel : _____

Pour un point de vue différent de l'actualité,
l'Équipe du SFMM (SCFP) encourage ses membres à lire L'aut'journal.

www.l'autjournal.info

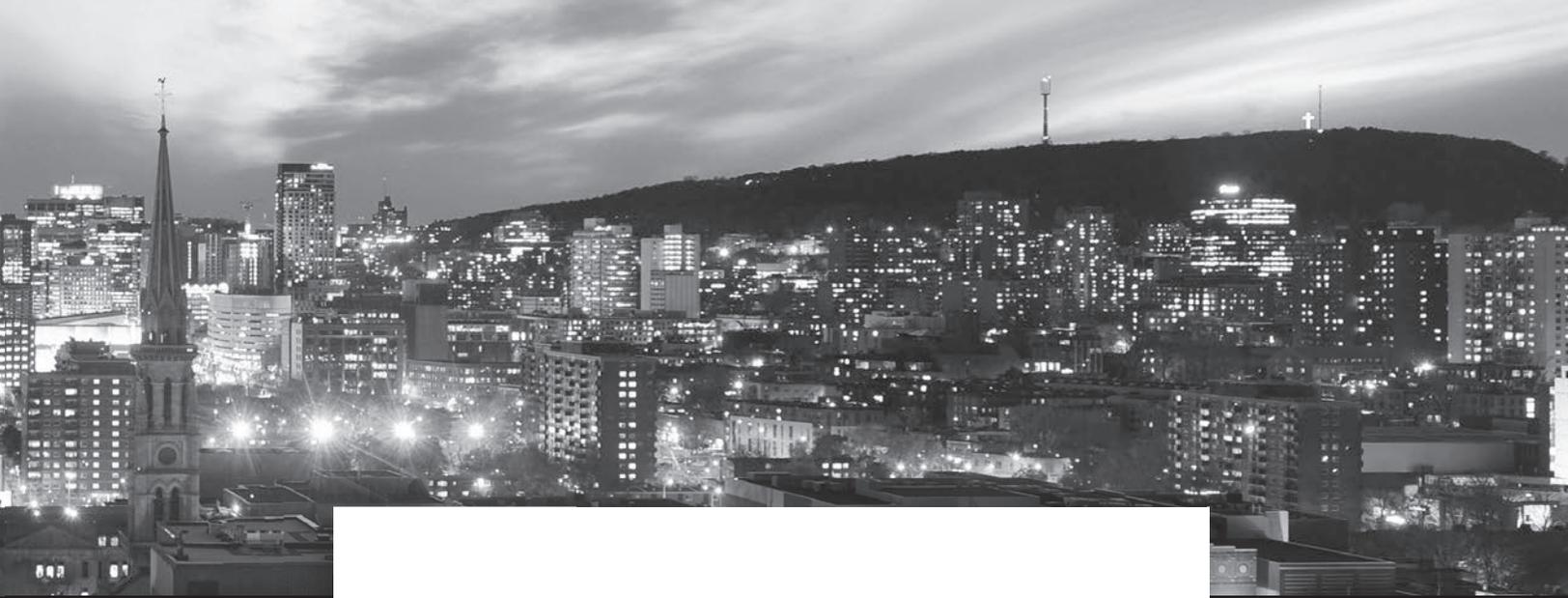


ET SI ON VOUS DISAIT

que les cols blancs et leur conjoint peuvent cotiser dans un REER ou un CELI collectif exclusif, obtenir un meilleur rendement considérant qu'ils bénéficient de **frais de gestion réduits*** et qu'ils peuvent aussi y investir sans avoir à se déplacer ...

POURQUOI VOUS NE VOUDRIEZ PAS Y COTISER AVANT LE 1^{er} MARS?

**Certaines conditions s'appliquent. Le Régime d'épargne retraite collectif de la Caisse offre des frais de gestion de 0,90 % comparativement à 2,7 % et plus ailleurs.*



ET QUE

les cols blancs ont un représentant hypothécaire qui les rencontre 7 jours sur 7 à l'endroit de leur choix, qui leur offre **850 \$ en frais de notaire payés*** et des tarifs de groupes exclusifs en assurances habitation ...

POURQUOI IRIEZ-VOUS AILLEURS?



Pour en savoir plus!

Pierre-Alexandre Charron

Caisse Desjardins du Réseau municipal

Tél. 514 402.3082

pierre-alexandre.k.charron@desjardins.com



Desjardins

Caisse du Réseau municipal

La force d'un groupe

FAITES CONFIANCE À VOTRE CAISSE DE GROUPES



DesjardinsMunicipal.com



Desjardins Municipal

**Certaines conditions s'appliquent.*

Blitz 2018 du Fonds de solidarité FTQ

Un outil financier créateur de prospérité

Une campagne de promotion du Fonds de solidarité FTQ est en cours à la Ville de Montréal, ainsi que dans les villes reconstituées et les sociétés paramunicipales. Guylaine Dionne, Christian Houle et Simon Welman, responsables locaux au Fonds, ont été désignés pour réaliser cette campagne.

Contactez vos représentants syndicaux pour connaître le moment où une présentation du Fonds dans votre lieu de travail pourrait avoir lieu.

Les jeunes à l'avant-plan

Les objectifs de ce blitz sont de faire connaître le Fonds et offrir aux salariés municipaux une option d'épargne avantageuse pour la retraite.

Cette année, nous visons particulièrement à inciter nos jeunes membres à adhérer au Fonds. Nul doute que

pour eux, épargner pour la retraite dès maintenant

est une idée géniale. Par exemple, en utilisant des actions du Fonds, ils peuvent se prévaloir du Régime d'accès à la propriété (RAP), un outil incontournable qui permet de surmonter l'obstacle du coût élevé des propriétés dans la grande région métropolitaine.

Chaque acheteur peut puiser 25 000 \$ à même ses actions du Fonds pour garnir une mise de fonds dans le cadre du RAP. Nouveauté cette année, l'épargnant peut utiliser le RÉER qui lui convient sans obligation d'utiliser ses autres RÉER avant d'utiliser ceux du Fonds.

Source (RAP) : bit.ly/2BFhbSy



SOUSCRIRE TÔT, C'EST PROFITABLE

MONTANT INVESTI

45 000 \$



Sylvia débute à 25 ans

1 500 \$
chaque année
pendant 30 ans

45 000 \$



Philippe débute à 40 ans

3 000 \$
chaque année
pendant 15 ans

VALEUR DU PORTEFEUILLE REER¹

71 363 \$



Sylvia à 55 ans

55 797 \$



Philippe à 55 ans



¹ En fonction des perspectives économiques et financières prévisibles actuellement et compte tenu de sa mission et de ses stratégies d'investissement, le Fonds de solidarité FTQ vise un rendement annuel moyen de 2,5 % à 3 % au cours des prochaines années. Le taux de rendement sert uniquement à illustrer les effets du taux de croissance composé et ne vise pas à refléter les valeurs futures des actions du Fonds de solidarité FTQ.

Quelques chiffres sur le Fonds de solidarité FTQ

Le Fonds de solidarité FTQ a affiché un profit annuel de plus d'un milliard de dollars pour la première fois de son histoire en 2017. Quelques chiffres :

- Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2017, le rendement annuel à l'actionnaire s'élève à 8,9 % sur un an, de 7,8 % sur trois ans, de 7,6 % sur cinq ans et de 4,5 % sur 10 ans.
- Valeur de l'action à 39,32 \$ (une augmentation de 1,44 \$ par

rapport à celle en vigueur depuis juillet 2017 et de 3,21 \$ par rapport à celle de janvier 2017);

- Résultat global de 506 M\$ (profit);
- Actif net en hausse atteignant 13,7 G\$;
- Investissements de 526 M\$ pour l'économie du Québec;

Source : fondsftq.com

 **FONDS**
de solidarité FTQ



Guylaine Dionne, Christian Houle et Simon Welman
Responsables locaux du Fonds de solidarité FTQ au SFMM

Impôts 2017 : remboursement au Régime d'accession à la propriété (RAP)

Saviez-vous que...

... vous pouvez rembourser vos REÉR utilisés dans le cadre du RAP au Fonds de solidarité ? En effet, ce rachat vous permet de bénéficier du crédit de 30 % d'un fonds de travailleur. Par contre, les REÉR d'un fonds de travailleur utilisés pour le RAP doivent être remboursés dans un fonds de travailleur. Plusieurs institutions financières disent à leurs clients qu'ils sont obligés de racheter des REÉR de la même institution, ce qui est faux !

Les crédits d'impôt accordés aux actionnaires du Fonds de solidarité FTQ sont de 15 % au Québec et de 15 % au fédéral. Ils sont limités à 1500 \$ par année fiscale, ce qui correspond à l'achat d'actions du Fonds de solidarité FTQ d'un montant de 5000 \$.

Veuillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. Vous pouvez vous procurer un exemplaire du prospectus sur le site Web fondsftq.com, auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique qui tient compte des fluctuations de la valeur des actions et du réinvestissement de tous les dividendes et ne tient pas compte de l'impôt sur le revenu payable par un porteur, qui aurait pour effet de réduire le rendement. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

La retenue sur le salaire (RSS) : un jeu d'enfant !

La RSS demeure le meilleur moyen de cotiser au Fonds. Même si l'on commence par un petit montant économisé à chaque paie, ce sont des économies qui s'accumulent au fil du temps sans trop d'effort. Un autre avantage important de la RSS consiste en la garantie que si un plafond d'émission des actions du Fonds était décrété, les sommes prévues par ce mode de souscription seraient réservées en priorité par rapport aux autres modes d'achat d'actions du Fonds.

Avec la RSS :

- Vous fixez vous-même le montant des retenues ;
- Vous pouvez modifier ou interrompre les retenues en tout temps ;
- Pas de paie ? Pas de retenue !
- Vous pouvez bénéficier des économies d'impôt à chaque paie.

Source : fondsftq.com

Que ferez-vous du solde de votre banque en maladie ?

Le paiement du solde de la banque de maladie sera à nouveau offert aux salariés municipaux en 2018. Une nouvelle procédure simplifiée sera mise en place pour faciliter cette importante activité. Une autre façon d'épargner pour sa retraite sans effort !

Du nouveau sur le site du Fonds

Découvrez la nouvelle section Particuliers du site Web du Fonds de solidarité FTQ ! Dynamique et aérée, cette interface permet d'obtenir des renseignements sur une foule de sujets.

Source : bit.ly/2BuDNm5

Explorez la chaîne YouTube du Fonds de solidarité FTQ et peaufinez vos connaissances en matière d'épargne pour la retraite !

Source : bit.ly/2klkNBR

Des questions ?

Contactez vos responsables locaux en composant le 514 842-9463, poste 425,
ou en écrivant à l'adresse fondsftq@sfmm429.qc.ca. Réponse rapide assurée pendant le blitz !

BURROWES

COURTIERS D'ASSURANCES

Gagnez du temps pour vos assurances!



Remplissez une demande
de soumission en ligne en visitant

WWW.BURROWES.CA



Rapide et facile avec
**votre téléphone intelligent
ou votre tablette**

Nous avons accès à plusieurs
assureurs prêts à vous offrir

LA MEILLEURE PRIME!

514 905-SFMM (7366)
info@burrowes.ca



Conseils en cas de sinistre touchant votre habitation

Veillez à prendre toutes les précautions nécessaires pour protéger vos biens et éviter ainsi toute aggravation de vos dommages.

Cela peut aller jusqu'au remisage d'une partie de vos biens en dehors de votre habitation dans le cas d'un sinistre majeur.

Il est important également de conserver toutes les factures ou autre pièce justificative des dépenses engagées en raison des dommages voire même de prendre des photos des lieux endommagés.

Enfin, n'attendez pas un sinistre pour adopter des gestes simples comme conserver les factures de vos achats importants ou qui « sortent de l'ordinaire » (bijoux, bicyclette, ordinateur, instrument de musique, télévision, articles de sport, etc.)

Lors d'une réclamation comme un vol à domicile, le fait de fournir les pièces justificatives des articles volés accélère et simplifie le processus d'indemnisation.

BURROWES

COURTIERS D'ASSURANCES

514 905-SFMM (7366)
info@burrowes.ca

2 décembre 2017

Fête de Noël

Le Comité du journal

À l'invitation du Centre social des fonctionnaires municipaux de Montréal (CSFMM), de nombreux enfants de Cols blancs de l'île de Montréal ont participé à une grande fête à laquelle le père et la mère Noël eux-mêmes en personne les avaient conviés. Jeux gonflables et d'adresse, spectacles, ateliers de bricolage et de décoration de biscuits, tirages de prix somptueux, autant d'éléments qui ont fait naître les sourires sur les visages de bambins comblés...



TIRAGES DES BAS DE NOËL, BICYCLETTES ET XBOX

GAGNANTS DU MATIN



Naomie et Antoine, les enfants de Chloé Catani

GAGNANTS DE L'APRÈS-MIDI



Nelly et Victoria, les filles de Carolina Vélasquez et de Christian Morissette

En outre, comme chaque année, les gens du Programme d'aide aux membres et les personnes déléguées sociales du SFMM ont profité de la fête pour récolter des denrées au bénéfice d'un organisme communautaire du grand Montréal. En 2017, c'est la Maison à petits pas, une entité ayant pour vocation d'apporter du soutien aux familles d'Hochelaga-Maisonneuve, qui a récolté le fruit des efforts des bénévoles. Merci aux Cols blancs de l'île de Montréal qui ont de nouveau fait preuve de leur immense générosité.

Nous exprimons également notre reconnaissance à l'armée de bénévoles, à l'équipe du monde de M. Fun à nos commanditaires ainsi qu'au coordonnateur du CSFMM Claude Papineau qui ont tous su faire de cette journée un succès féérique ! ♦



Aglaré, la fille de Julie Dumaresq



Audreya, Théodore et Timothei, les enfants de Redina Sam et d'Hubert Lachance



Leonardo, le fils de Joe Sorgiacomo



Lyly Rose et Élyanne, les filles de Geneviève Robert

BURROWES

COURTIERS D'ASSURANCES

METTEZ-NOUS AU DÉFI !



ASSURANCES

AUTO | HABITATION | VÉHICULES RÉCRÉATIFS

514 905-SFMM (7366) | BURROWES.CA